

SPECIAL GestionIntégréedesZonesCôtières

Le bulletin d'informations
du Parc naturel régional

supplément au n°70

abril de 2006
avril



Depuis plus de 50 ans maintenant, la façade côtière du département de l'Aude a été singulièrement bouleversée, notamment lors de l'opération d'aménagement touristique menée par l'État connue sous le nom de Mission Racine. Depuis lors, les enjeux liés à la cohabitation entre le développement des activités touristiques et les impératifs de plus en plus affirmés de protection de l'environnement et de développement social équilibré n'ont cessé de se poser sous des formes renouvelées. Équilibrer le développement économique sur l'ensemble du territoire littoral en ré-envisageant l'articulation frange côtière/arrière-pays, planifier l'arrivée de nouvelles populations attirées par le littoral, diversifier et vivifier les économies locales au delà du tourisme balnéaire, garantir un développement social harmonieux tout en assurant la conservation des derniers grands espaces naturels méditerranéens (lagunes, lidos, garrigues...) et des paysages, sont apparus depuis une dizaine d'années comme autant d'objectifs à atteindre à plus ou moins long terme. Une majorité des acteurs territoriaux du littoral Narbonnais s'est déjà mobilisée et a permis la prise en compte de tous ces éléments à travers par exemple la mise en place d'un Contrat d'étangs, l'élaboration d'un SCOT ou leur participation aux groupes de travail sur Natura 2000. Cette « Gestion Intégrée » a donc déjà commencé dans la Narbonnaise ! Toutefois, en nous sélectionnant parmi de nombreux projets français lors de l'appel à projets « GIZC » lancé en 2005, les Pouvoirs Publics nous proposent de poursuivre plus avant notre démarche et d'expérimenter durant 18 mois, en grandeur « nature », un éco-developpement concerté autour des étangs du narbonnais. A nous de relever le défi ! **Claude Mulero**

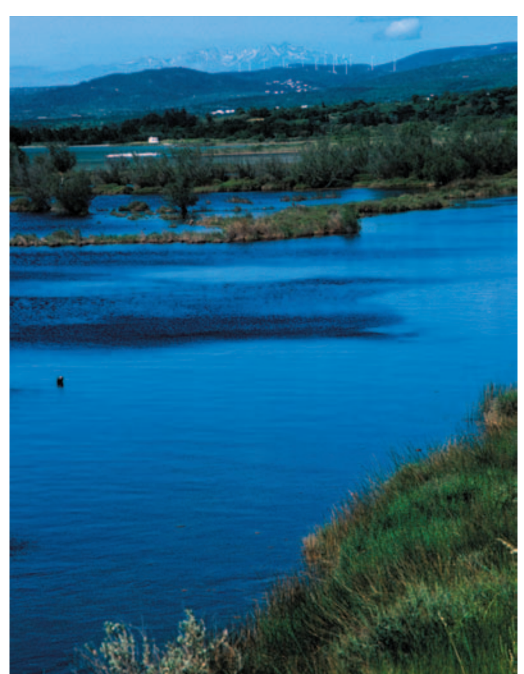
bulletin d'informations du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

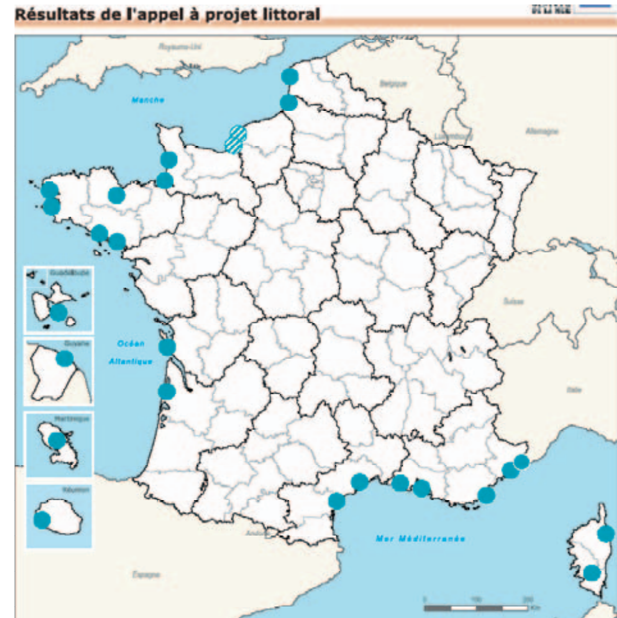
Armissan
Bages
Bizanet
Boutenac
Caves
Coustouge
Feuilla
Fitou
Fleury d'Aude
La Palme
Leucate
Marcorignan
Montredon
Montséret
Moussan
Narbonne
Peyriac de Mer
Portel des Corbières
Port la Nouvelle
Roquefort des Corbières
St André de Roquelongue
St Marcel d'Aude
St Nazaire d'Aude
Sallèles d'Aude
Sigean
Villesèque des Corbières
Vinassan
Chambre d'Agriculture de l'Aude
Chambre de Commerce d'Industrie de Narbonne
Chambre des Métiers de l'Aude
SYCOT de la Narbonnaise
Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise
Communauté de Communes Corbières en Méditerranée
Département de l'Aude
Région Languedoc Roussillon

LA NARBONNAISE : 1 DES 25 LABORATOIRES FRANCAIS

L'appel à projet lancé par la Datar en 2005 a débouché sur une sélection de 25 projets lauréats dont celui de la Narbonnaise. Il s'agit, en 18 mois, de faire émerger, à partir de projets concrets, «des pratiques et des méthodes adaptées aux besoins des territoires littoraux et aux volontés locales.»

Cet appel à projet doit permettre de construire un référentiel pour dégager des orientations de politiques et d'actions publiques, d'outils de gestion et de mise en place de dispositifs de suivi, d'évaluation et de réajustement.





Les Zones côtières en chiffres

- **44% de l'activité économique** du littoral français est issue **du tourisme**
- **272 hab/km² sur le littoral** (108 hab/km² pour la moyenne nationale)
- **10 % des constructions nouvelles** se font sur 4% du territoire
- **3,4 millions d'habitants de plus d'ici 2030**
- **61% du littoral est artificialisé** (39% en 1960)
- **45% de l'espace reste consacré à l'agriculture**

La Gestion Intégrée des Zones Côtières, qu'es aco ?



LE LITTORAL, UNE COMPLEXITÉ ACCRUE, DES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES

Les zones littorales européennes concentrent de nombreuses problématiques spécifiques :
- les **échelles d'interventions** doivent être adaptées (dans la Narbonnaise, il faut tenir compte du littoral et des étangs et donc intégrer le bassin versant)
- les **intervenants sont très nombreux** : Etat (gestion du DPM, préfets maritime et terrestre...), les collectivités (Région, Département, Communes, groupements de communes, établissements publics, acteurs socio-économiques, résidents, visiteurs...)
- l'**interaction entre milieu marin et milieu terrestre** doit être prise en compte
- les **textes règlementaires** ne peuvent pas répondre à tous les problèmes et ont une capacité d'adaptation limitée
- un **grand nombre de politiques publiques** s'interchoquent : internationale, communautaire, nationale, régionale, locale et sur tous les thèmes (environnement, risques naturels, agriculture, transports maritimes et terrestres, urbanisme, pêche, tourisme, ports...)

De plus, les zones littorales exercent une très forte attractivité qui accroît la concentration des activités (tourisme balnéaire, activités portuaires, résidences...) et la pression foncière (accueil de nouvelles populations, spécialisation de certains littoraux..).
Face à cette complexité, aucun outil moderne ne semble capable de résoudre à lui seul l'ensemble de ces problèmes qui évoluent continuellement. C'est pourquoi, les pouvoirs publics ont fait appel à une approche nouvelle et spécifique aux zones littorales : la Gestion Intégrée des Zones côtières. Cette approche a fait l'objet d'une recommandation du Parlement européen (3 mai 2003) et sa mise en oeuvre en France a été décidée en Comité interministériel de la Mer le 29 avril 2003.

Entretien avec Pascale JOVE, Secrétaire Générale de la Mission Littoral Languedoc-Roussillon



Pascale JOVE, Pourquoi la Mission littoral s'intéresse-t- elle à la GIZC ?

Suite aux différents messages d'alerte sur les enjeux du littoral au niveau national, le CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire) du 14 septembre 2004 a redéfini une politique et des objectifs de développement du littoral et a arrêté un ensemble de mesures qui vise à rénover le cadre de l'action et les outils qui y concourent.
Dans ce cadre, le CIADT a décidé le lancement d'un appel à projets national, mis en œuvre par la DIACT et le Secrétariat Général de la Mer, pour la mise en place d'une gestion intégrée des zones côtières (GIZC) qui vise, en encourageant des expérimentations de terrain autour de projets concrets, à faire émerger des pratiques et des méthodes adaptées aux besoins des territoires littoraux et aux volontés locales.
Le Préfet de région, en liaison avec le Préfet maritime, a demandé à la Mission littoral, son outil opérationnel sur cet espace, d'assurer la mise en œuvre et le suivi de l'appel à projets en Languedoc-Roussillon en liaison avec les collectivités, les services déconcentrés de l'Etat et les organismes publics concernés.
Le 30 août 2005, le Premier Ministre a retenu la candidature de 25 projets au niveau national. Le Languedoc-Roussillon compte 2 projets lauréats, portés respectivement par le Syndicat mixte du bassin de Thau et le PNR de la Narbonnaise, parmi les 6 dossiers déposés au niveau régional.
Un comité de pilotage national, animé par la DIACT et le Secrétariat Général de la Mer, suit tout au long de l'expérimentation la mise en œuvre des projets retenus et organise les échanges d'expériences.

Comment définiriez vous la GIZC ?

La GIZC est à la fois un processus et des principes d'action qui ont pour objectif de guider les choix publics et privés sur un territoire côtier.
La GIZC n'est pas un outil supplémentaire et elle ne se substitue pas à la réglementation (loi littoral, SMVM...) ni aux outils classiques de planification et de gestion existants (SAGE, PLU, SCOT, Natura 2000...). Il s'agit, en fait, de rapprocher les diverses politiques et actions ayant une incidence sur un espace littoral. Cela passe par un rapprochement des responsables politiques locaux, régionaux, nationaux, des services de l'Etat, mais aussi de l'ensemble des autres acteurs (professionnels, établissements publics, habitants....) dont les activités (touristiques, agricoles, conchylicoles, industrielles, commerciales....) et les actions (réglementation, planification, aménagement...) ont une répercussion sur une zone côtière.
Dans la pratique de la GIZC, cinq grands principes doivent constituer la grille de lecture de tout projet ou toute politique :
- prendre du recul et sortir des frontières administratives,
- examiner les conditions locales (il n'y a pas de solutions généralisables)
- travailler avec la nature (et non contre elle),
- voir loin et être capable de s'adapter,
- faire participer l'ensemble des acteurs concernés afin que les activités des uns sur le territoire ne viennent pas nuire aux activités des autres.

En fait, on fait de la GIZC sans le savoir depuis toujours... en particulier au sein des structures de gestion et de concertation que sont les PNR. Cependant, celle-ci constitue une nouvelle approche pour un grand nombre de territoires côtiers où les différents acteurs (maritimes et terrestres) avaient plutôt tendance à se tourner le dos jusqu'ici.

Qu'attendez vous des expérimentations GIZC en LR ?

Tout d'abord qu'elles contribuent par leur originalité à nourrir les échanges d'expériences et la mutualisation des acquis au niveau national. Au niveau régional, qu'elles permettent d'initier et de structurer, notamment à travers leurs Comité de pilotage, une nouvelle approche des projets, globale et partenariale, qui pourrait être traduite dans la nouvelle génération de politiques publiques qui succéderont au CPER et au programme opérationnel Objectif 2, que les partenariats et la démarche engagés soit pérennisés au delà de l'expérimentation, et enfin que d'autres territoires du littoral Languedoc-Roussillon se lancent dans une approche GIZC.

ABCdaire G... comme

Gestion intégrée des Zones Côtières

Le secrétariat Général à la Mer explique ainsi la GIZC :
« ***zones côtières*** » fait ressortir la nécessité de traiter simultanément terre et mer
- « ***gestion*** » fait apparaître le caractère dynamique du traitement des problèmes, par rapport à l'approche peu évolutive des réglementations et des schémas de planification
- enfin, « ***intégrée*** » souligne la nécessité de traiter simultanément tous les problèmes dans la recherche d'une solution globale.

Pour l'**Europe** (Conseil européen du 30 mai 2002), il s'agit d'une gestion :
« *qui soit écologiquement durable, économiquement équitable, socialement responsable et adaptée aux réalités culturelles, et qui préserve l'intégrité de (la) ressource (...), tout en tenant compte des activités et usages locaux traditionnels qui ne représentent pas une menace pour les zones naturelles sensibles et pour l'état de préservation des espèces sauvages de la faune et de la flore côtière* »

Comment l'Etat valorisera les expérimentations GIZC ?

La durée de l'expérimentation est fixée à 18 mois, de façon à permettre aux territoires de traduire en termes de politiques publiques les orientations découlant de la démarche GIZC. Il ne s'agit donc pas, fin 2006, d'évaluer l'impact des actions qui seront mises en œuvre, mais la capacité à construire des instruments de gestion adaptés aux territoires.
Au niveau national, l'expérimentation devrait conduire à :
- l'alimentation des travaux du Conseil national du littoral,
- l'approfondissement des processus de décentralisation et de déconcentration,
- la définition d'orientations pour la nouvelle génération de contrats Etat-Régions et de programmes européens,
- la mise au point éventuelle de propositions d'ordre juridique ou financier pour faciliter la généralisation d'une démarche GIZC en France,
- la réalisation de fiches de cas et la valorisation des bonnes pratiques,
- un programme et des outils de formation à la GIZC...

La Mission «Littoral» LR
La façade maritime du Languedoc-Roussillon est confrontée à une pression démographique et urbanistique forte, à des problèmes économiques et environnementaux croissants. Son potentiel touristique, créé dans les années 60, doit se moderniser pour affronter une concurrence de plus en plus vive de la part des pays du sud de l'Europe. Pour faire face à ces enjeux, l'Etat a décidé de renforcer son organisation en créant une nouvelle Mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, outil partenarial de réflexion, de coordination et d'appui pour l'aménagement et la gestion de cet espace. Il s'agit de mettre en œuvre une nouvelle stratégie économique et touristique qui permette de restaurer la qualité du littoral, de mieux répondre aux attentes des populations saisonnières et résidentielles et de construire les bases d'un développement plus équilibré, plus diversifié et plus durable.
La Mission, constituée d'une équipe légère, est placée auprès du Préfet de région. Elle a été créée par décision du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 9 juillet 2001 et mise en place le 1er octobre 2001.

FOCUS





GIZC «ETANGS DU NARBONNAIS» : MODE D'EMPLOI

Afin de suivre l'expérimentation GIZC, le Parc naturel régional met en place suivi technique et comité de pilotage.

__Comité technique__
Rôle : suivi régulier du projet, préparation du comité de pilotage, définition d'une grille d'évaluation du projet
Composition: Mission littoral, sous-préfecture de Narbonne, Université, Région, Département, Chambres consulaires, Sycot, Communauté d'agglomération de la narbonnaise, Communauté de communes Corbières en mediterranée, Pays de la Narbonnaise, PNR

__Comité de pilotage__
Rôle : pilotage et validation du projet, information régulière
Composition : Etat, Région, Département, Communes et intercommunalités, consulaires, membres consultatifs du PNR (socio-professionnels, associatifs, établissements publics...), Pays, université, Etablissements publics concernés, PNR.



LES PREMIÈRES ACTIONS...

Outils transversaux du PNR : Mise en place d'un tableau de bord pour le Contrat d'étangs, lancement d'un dossier tutoré par les étudiants du master «Droit et gestion de l'environnement» (Montpellier 1), relance des groupes «Natura 2000»...
Sensibilisation grand public : mise en place d'une chronique hebdomadaire sur Ràdio Lenga d'Òc, organisation des Journées mondiales des zones humides, préparation du site Internet, édition d'un bulletin spécial «GIZC», réunion du Comité technique (15 décembre 2005), réunion du Comité de pilotage (30 mars 2006)...

Calendrier du Projet GIZC Narbonnais

- ✘ **Décembre 2005**
  1ère réunion du **Comité technique**
- ✘ **Mars 2006**
  1ère réunion du **Comité de pilotage**
- ✘ **Juillet 2006**
  Bilan intermédaire, réunion du comité technique, diffusion par internet
- ✘ **Novembre 2006**
  Préparation des conclusions de l'expériementation, réunion du comité technique (Forum du Parc)
- ✘ **Janvier 2007**
  2ème réunion du Comité de pilotage - Conclusions et perspectives

Le contenu du GIZC de la Narbonnaise

Volet 1 : Des outils

Priorité aux outils de gestion transversaux et décloisonnés dans le sens d'une gestion intégrée

Les outils mis en place par le Parc dans le cadre de sa charte et concourant aux objectifs d'une gestion intégrée deviennent prioritaires :
- Milieux lagunaires et naturels : contrat d'étangs, Programme européen LIFE, Natura 2000,
- Eco-citoyenneté : éducation à l'environnement et au territoire, Agenda 21, développement culturel,
- Activités économiques ; tourisme durable « Nature et patrimoine », Comité agricole

Analyse des interactions de ces différents outils et de leur contribution à une gestion plus globale du territoire.

Avec le SyCoT, meilleur accompagnement des communes : nouvelles formes urbaines ; accompagnement des projets urbains nouveaux (lotisseurs, promoteurs, lot. communal...) ; appui à la planification pour une utilisation rationnelle des espaces agricoles et ruraux (en lien avec les travaux du comité agricole)

Volet 2 : Analyse du territoire

Pour une simplification et une lisibilité décuplées des démarches institutionnelles dans le sens d'une gestion intégrée

-Recensement des règlements, Lois, Schémas en cours ou existants sur le territoire ; recensement exhaustif des structures institutionnelles (rôle, composition, compétences, missions...).
- Analyse globale découlant du recensement précédent : croisement des objectifs, des missions, mise en évidence des compétences, redondances, complémentarités, synergies....
- Propositions concrètes dans le sens d'une simplification des démarches en respect des compétences de chacun et/ou sur des outils communs et permettant une meilleure efficacité des différentes politiques locales (support de communication unique, secrétariat ou « guichet » unique ou centralisé, intranet, forum du territoire permanent...)

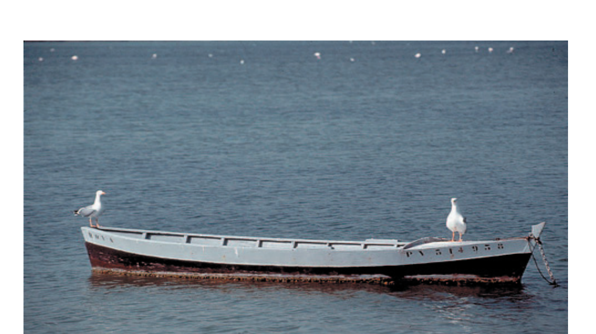


Volet 3 : Informer et comprendre

Communiquer, sensibiliser, informer afin d'impliquer les habitants et les acteurs du territoire dans une démarche collective pour une gestion intégrée

Avec le SyCOT et à destination des Elus :
- Journées d'études : thématiques proposées (en fonction des priorités des élus) : gestion intégrée, maîtrise de l'énergie, formes urbaines, gestion environnementale...
- Intranet : calendrier, information, fiches techniques, compte rendus

A destination du grand public :
- Cycle de conférences, communiqués via la presse écrite et parlée (collaboration avec Ràdio Lenga d'Òc, avec l'Université Populaire de Septimanie)
- Journées d'information grand public : Evènement autour du classement en site RAMSAR, organisations de rencontres, de réunions publiques, et d'un Forum final sur le terrain, compte-rendus des suivis lagunaires, organisation de « Bistrots du Parc » sur la thématique GIZC,
- Support de communication spécifique : site internet, bulletin en ligne, plaquettes d'information, mise à disposition sous forme de fiches pédagogiques des informations concernant les outils mis en œuvre...









Supplément au bulletin d'informations N° 70 avril 2006

Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Domaine de Montplaisir
11100 Narbonne
Tél: 04 68 42 23 70
Fax: 04 68 42 66 55
info@parc-naturel-narbonnaise.fr
www.parc-naturel-narbonnaise.fr

Directeur de publication: Claude Mulero, Président.
Réalisation et rédaction: l'équipe du Parc

